

CONCOURS FRANCO-ALLEMAND DE LANGUE FRANCAISE - A2/B1

REGLEMENT 2026-2027

1. OBJECTIF

Encourager la pratique du français, la créativité et les échanges franco-allemands, Ce concours valorise la compréhension écrite, l'expression personnelle et les productions artistiques pour les établissements allemands de Bavière et de Hesse à priori

2. PARTICIPANTS

Élèves apprenant le français (niveaux A2/B1) ; une seule catégorie, les travaux sont évalués selon le niveau réel de chaque élève, Une FICHE D'INSCRIPTION est accessible sur le site de l'ACOPA pour se porter candidat.

3. 2 EPREUVES obligatoires

a – épreuve écrite : réalisée en classe et d'une durée de 45 mn contenu :

- ° compréhension d'un texte court
- ° vocabulaire et grammaire en contexte
- ° production écrite A2/B1 de maximum 150 mots.

Sur le THÈME : « Rencontres et échanges : apprendre le français, une ouverture sur le monde »

b – épreuve créative

Individuelle ou en binôme. Formats acceptés : affiche bilingue ou texte littéraire bref, ou saynète

Œuvre visuelle : photo, dessin, peinture, collage, montage, vidéo

CONTRAINTES :

Accord parental pour les mineurs et validation de l'inscription par le chef d'établissement

Œuvre originale, envoyée en JPEG, PDF ou MP4 - respect du droit à l'image - Courte présentation en français

4. INSCRIPTIONS

L'établissement indique le nombre d'élèves et le nom d'un enseignant référent

5. ENVOI DES TRAVAUX sur le site de l'ACOPA ; précisions à venir

6. EVALUATION

Critères communs : correction linguistique, richesse du vocabulaire, cohérence et clarté, respect du thème, créativité pour l'épreuve.

7. RECOMPENSES

Diplôme, prix culturel, mise en valeur des meilleures productions, mentions spéciales possibles.

8. DISPOSITIONS GENERALES

La participation vaut acceptation du règlement. Les œuvres ne seront pas restituées.

Les établissements garantissent les autorisations nécessaires. L'organisateur peut adapter le règlement, si besoin.